



**NAMUR
CAPITALE**

Tanguy Auspert
Échevin

Madame Farah JACQUET
Conseillère Ville de Namur
farah-jacquet@outlook.com

ECHEVIN EN CHARGE
DU PATRIMOINE ET DE LA
GESTION INTERNE

Namur, le 19 avril 2024

Votre correspondante : Nathalie LAFORET
Tel. : 081 / 24.69.32 - Fax : 24.69.39
E-mail : nathalie.laforet@ville.namur.be
N.Réf. : TA/nl/ 22-2024-04-19

Madame la Conseillère,
Chère Madame Jacquet,

Selon la procédure en vigueur concernant les points inscrits à la demande de membres du Conseil, veuillez trouver ci-après les éléments de la réponse que je vous adresse.

Vous faire le relais d'un citoyen mal informé et entretenant, malgré lui, une certaine désinformation n'aide en rien. J'ai répondu, dans les détails, à ce Monsieur lors de sa première intervention sur les réseaux sociaux.

Qu'un citoyen puisse s'interroger ne m'étonne pas mais que le PTB remette en cause le travail du BEP et/ou du Personnel communal compétent devient lassant. Quelles sont vos compétences pour remettre en cause les audits réalisés et les estimations réalisées par des ingénieurs et architectes ? Vous montrer des documents officiels ? Pour que faire ? Je veux bien essayer toutes les critiques mais que vous mettiez en cause publiquement la compétence des Services, cela, je ne peux l'accepter.

Ces mêmes Services qui doivent faire face aux lenteurs de la Wallonie en matière de subsides sportifs. Croyez-moi, dès que cela est possible, ces mêmes Services suivent de très près Infraspports afin d'obtenir ne serait-ce qu'un euro. Si nos projets sont bien ficelés, cela ne signifie pas qu'ils soient automatiquement retenus par le Ministre en charge des Sports à ce moment-là.

Nous n'avons pas rejeté 3,3 millions de subsides.

Contrairement à ce que vous pensez et diffusez, initialement nous avions sollicité ce subside pour effectuer les réparations connues, à ce moment, à la piscine de Salzinnes.

Cependant, le coût de la transformation de Salzinnes était tel que ces subsides n'allégeaient pas assez les finances communales. Nous avons demandé pour les transférer au bénéfice de la piscine de Jambes mais cela n'était pas possible. Vous le savez. On vous l'a déjà expliqué, à maintes et maintes reprises. Je vous demanderais d'être un peu plus attentive à l'avenir. Car se répéter devient un peu fatigant, à la longue.

HOTEL DE VILLE
B-5000 NAMUR

Nous n'avons eu de cesse, via nos Services, de solliciter divers subsides : en 2012, 2014, 2015, 2018 et 2019 pour TOUTES nos piscines.

Mais Salzinnes était la seule des 3 où nous connaissions de problèmes de structure du bâtiment et où nous devions redescendre les plafonds, désamianter et refaire la totalité des revêtements intérieurs en plus des techniques spéciales où RIEN n'était récupérable ou réutilisable...

La fermeture de la piscine de Salzinnes n'est malheureusement plus à débattre. Je vous renvoie à la séance du Conseil communal de septembre 2020. Soit, il y a 4 ans de cela. La rénover était impayable tant elle était vétuste et en mauvais état. Madame Jacquet, je le répète, c'était il y a 4 ans ! Aujourd'hui, il faudrait recommencer les études. Et croyez-moi, les prix seraient encore plus élevés !

Je ne m'étendrai pas plus, concernant la piscine de Salzinnes. Infrasports nous a fait changer le dossier et nous a imposé des audits. Les audits étaient sans appel : même avec des subsides la rénovation de Salzinnes atteignait des montants déraisonnables pour un service identique, au final. Nous avons, tous, décidé de la fermer, à contrecœur.

On laisse sous-entendre que le modèle économique serait défendable alors qu'il serait encore plus déficitaire pour le citoyen namurois. On peut, si vous voulez augmenter les investissements destinés aux piscines et diminuer les frais de Personnel et de Fonctionnement qui représentent l'essentiel du budget communal. Nous restons ouverts à toutes propositions... Je n'ai pas entendu, de votre part, une seule proposition depuis 4 ans. Nous sommes en 2024.

Concernant la vente du bâtiment, le maintien d'un bassin d'apprentissage a toujours été envisagé. Quand j'évoquais le fait de changer de position, c'était notamment, sur le maintien ou non de la façade. Maintenir un bassin d'apprentissage est toujours bien une condition de vente.

Non, on ne peut pas revenir en arrière. On ne va pas revenir encore sur ce débat. C'est trop cher. Le bâtiment est trop vieux, poreux, rempli d'amiante. Nous attendons de connaître un éventuel candidat acheteur qui est en train de peaufiner son offre.

Je passe la parole à ma Collègue pour la suite, en attendant votre prochaine question relative aux piscines, au prochain Conseil communal. J'en viens presque à regretter M. Warmoes.

En réponse à votre question : Est-il possible de commander une étude auprès de la Région wallonne, combien de piscines il faudrait sur le territoire communal pour atteindre cet objectif ? voici ce que je peux vous répondre :

Une telle étude peut effectivement être demandée à la Région wallonne mais est-elle bien nécessaire ? Sommes-nous en sous-nombre de piscines à Namur ? Malgré le fait qu'avec deux piscines nous pouvons répondre en temps normal aux demandes des clubs et des écoles namuroises, nous savons toutes et tous qu'une 3ème piscine serait bienvenue. Et cela n'est pas propre à Namur puisqu'il y a actuellement 120 piscines en activité en Fédération Wallonie-Bruxelles et qu'il en faudrait 70 de plus. D'ailleurs, la Ville en est bien consciente puisqu'après la fermeture de la piscine de Salzinnes, elle a directement mandaté le BEP pour rechercher, avec un groupe de travail composé de tous les partis politiques, un endroit où pouvoir implanter une nouvelle piscine. La volonté était et est toujours d'avoir trois piscines sur le territoire communal pour élargir l'offre. Les recherches n'ont malheureusement pas abouti mais une autre perspective est actuellement à l'étude.

Enfin, je terminerai par souligner que la Ville de Namur peut se montrer généreuse avec les communes limitrophes mais c'est un peu trop facile de reporter tout sur la Capitale wallonne. Que certaines de ces communes soient bien contentes de pouvoir profiter de nos installations vu le coût que cela représente, je les comprends mais de là à dire que nous devons investir pour pouvoir accueillir tout le monde, j'émetts quelques doutes. Dire que logiquement les habitants des communes limitrophes doivent se rabattre sur Namur, c'est oublier les piscines de Jemeppe, Biesme, Godinne, Ciney, Andenne, Eghezée et prochainement Gembloux. Namur doit offrir à ses citoyens et citoyennes des bassins de jeux et d'apprentissage de qualité mais elle ne doit pas non plus supporter les coûts pour tout le monde...

En espérant avoir répondu à votre question, nous vous présentons, Madame la Conseillère communale, nos salutations distinguées.



Charlotte Bazelaire
Echevine du Bien-être
des Relations humaines



Tanguy AUSERPERT
Echevin du Patrimoine et
de la Gestion interne